

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire tenue **le jeudi 27 juin 2024 à 14 h**, au lieu ordinaire des séances dudit conseil et selon la loi

PRÉSENCES :

Monsieur Claude Comeau, maire
Madame Denise Bergeron, conseillère
Madame Diane Boyer, conseillère
Monsieur Hugo Gendreau, conseiller
Madame Claudine Girouard-Morel, conseillère
Monsieur René Lecavalier, conseiller

AUTRE PRÉSENCE :

M^e Charlotte Gagné, directrice générale adjointe et greffière

ABSENCE MOTIVÉE :

Monsieur Sam Ierfino, conseiller

ORDRE DU JOUR

CONSTAT DE LA LÉGALITÉ DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

1. Ouverture de la séance extraordinaire du 27 juin 2024 et adoption de l'ordre du jour
2. Dispense de lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 juin 2024 et approbation dudit procès-verbal
3. Nomination de divers gestionnaires et restructuration de la Direction des travaux publics et des infrastructures
4. Adoption de l'organigramme version 2024-07
5. Modification des titres d'emplois et des classes de l'échelle salariale 2024 du personnel de gestion de la Ville de Pincourt
6. Achat de mobilier de bureau pour la salle de conférence de l'hôtel de ville – Dépense financée par le fonds de roulement
7. Congédiement d'un employé
8. Regroupement d'achat en commun de produits d'assurance pour les cyber-risques 2024-2029
9. Adoption du Règlement numéro 816-01 modifiant le Règlement 816 sur l'établissement du Service d'urgence et de protection incendie de la Ville de Pincourt
10. Abrogation de la résolution 2024-06-160 et amendement à la résolution 2024-01-012 – Achat d'une fourgonnette Transit utilitaire T-350 pleine grandeur de marque Ford
11. Achat d'un réfrigérateur noir 3 portes vitrées (GDM-72 BLK) – Dépense financée par le fonds de roulement
12. Période de questions
13. Levée de la séance extraordinaire du 27 juin 2024

CERTIFICAT

Je soussignée, M^E CHARLOTTE GAGNÉ, directrice générale adjointe et greffière de la Ville de Pincourt, certifie sous mon serment d'office que l'avis spécial de convocation de cette séance a dûment été transmis aux membres du conseil conformément à la loi.

COPIE CONFORME

M^E CHARLOTTE GAGNÉ, DGA et greffière

OUVERTURE DE LA SÉANCE – 14 H

2024-06-170

OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 27 JUIN 2024 ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

PROPOSÉ PAR Claudine Girouard-Morel
APPUYÉ PAR René Lecavalier

D'ouvrir la séance extraordinaire du 27 juin 2024 à 14 h et d'adopter l'ordre du jour de ladite séance.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

2024-06-171

DISPENSE DE LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 JUIN 2024 ET ADOPTION DUDIT PROCÈS-VERBAL

PROPOSÉ PAR Diane Boyer
APPUYÉ PAR Denise Bergeron

D'accorder une dispense de lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 juin 2024, copie dudit procès-verbal ayant été transmise à tous les membres du conseil en conformité avec l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*.

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 juin 2024.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

2024-06-172

NOMINATION DE DIVERS GESTIONNAIRES ET RESTRUCTURATION DE LA DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS ET DES INFRASTRUCTURES

Considérant la recommandation de la Direction générale ;

Considérant la recommandation en ce sens de la Commission d'administration et de finances des 6 mai et 3 juin 2024, il est

PROPOSÉ PAR Diane Boyer
APPUYÉ PAR René Lecavalier

De nommer M. Jean-Michel Lafleur à titre de directeur des infrastructures urbaines à compter du 1^{er} juillet 2024.

De nommer M. Philippe Renaud à titre de directeur des travaux publics à compter du 1^{er} juillet 2024.

De nommer Mme Judith Préfontaine à titre de cheffe de division - Usine de traitement des eaux usées à compter du 1^{er} juillet 2024.

D'accepter la demande de Mme Line St-Onge de prendre sa retraite en janvier 2025 et d'autoriser cette dernière à être nommée à titre de consultante à l'interne et de mentor du 1^{er} juillet 2024 au 5 janvier 2025 auprès des nouveaux nominés.

D'autoriser le maire, M. Claude Comeau, la présidente de la Commission d'administration et de finances, Mme Diane Boyer, et le directeur général, M^e Etienne Bergevin Byette, à signer les divers contrats.

De féliciter et souhaiter bon succès à Mme Préfontaine ainsi qu'à MM. Lafleur et Renaud dans le cadre de leurs nouvelles fonctions.

De remercier Mme St-Onge pour les six (6) dernières années au sein de la Ville de Pincourt ainsi que pour les divers projets qu'elle a su mener à terme. De souligner les nombreux projets que Mme St-Onge a repris à son arrivée à la Ville, tout en respectant les budgets, et ce, malgré une conjoncture difficile en raison notamment de la pandémie de Covid-19. Son professionnalisme et son engagement envers la communauté pincourtoise manqueront également à toute l'équipe de la Ville. De lui souhaiter du bonheur et du succès dans sa future nouvelle carrière de retraitée.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

2024-06-173

ADOPTION DE L'ORGANIGRAMME VERSION 2024-07

Considérant les modifications apportées à l'organigramme version 2024-01, il est

PROPOSÉ PAR Claudine Girouard-Morel
APPUYÉ PAR Diane Boyer

D'adopter l'organigramme version 2024-07 de la Ville de Pincourt.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

2024-06-174

MODIFICATION DES TITRES D'EMPLOIS ET DES CLASSES DE L'ÉCHELLE SALARIALE 2024 DU PERSONNEL DE GESTION DE LA VILLE DE PINCOURT

Considérant les trois dernières nominations ;

Considérant que l'échelle salariale de la Ville de Pincourt ne prévoyait pas les nouvelles classes d'emplois ;

Considérant la nécessité de mettre à jour les diverses classes d'emplois en fonction des derniers mouvements de personnel, il est

PROPOSÉ PAR Denise Bergeron
APPUYÉ PAR Diane Boyer

D'adopter les nouvelles classes salariales de l'échelle 2024 pour le personnel de gestion de la Ville de Pincourt.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

2024-06-175

ACHAT DE MOBILIER DE BUREAU POUR LA SALLE DE CONFÉRENCE DE L'HÔTEL DE VILLE - DÉPENSE FINANCÉE PAR LE FONDS DE ROULEMENT

Considérant les travaux d'aménagement de l'hôtel de ville, dont notamment la requalification de la salle de conférence du rez-de-chaussée de l'hôtel de ville afin d'y aménager trois (3) bureaux additionnels, il est

PROPOSÉ PAR Diane Boyer
APPUYÉ PAR Claudine Girouard-Morel

D'autoriser l'achat de mobilier de bureau auprès de « *LIBRAIRIES BOYER LTÉE* » pour la somme maximale de 26 088,22 \$, toutes taxes incluses.

De financer la somme de 26 088,22 \$ à même le fonds de roulement, remboursée en cinq (5) versements annuels égaux de 5 217,64 \$ à compter de l'exercice financier 2025, et de l'imputer au poste budgétaire 22-100-50-895.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

2024-06-176

CONGÉDIEMENT D'UN EMPLOYÉ

Considérant les recommandations de la Direction générale et la Direction des ressources humaines prévues au rapport RH-001, il est

PROPOSÉ PAR René Lecavalier
APPUYÉ PAR Diane Boyer

De procéder au congédiement de l'employé selon les recommandations prévues au rapport RH-001.

D'accorder à la Direction générale et à la Direction des ressources humaines le mandat de donner plein effet à la présente résolution en avisant par écrit l'employé de son congédiement.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

2024-06-177

REGROUPEMENT D'ACHAT EN COMMUN DE PRODUITS D'ASSURANCE POUR LES CYBER-RISQUES 2024-2029

Considérant que, conformément aux articles 29.9.1 de la *Loi sur les cités et villes*, la Ville de Pincourt souhaite joindre l'Union des municipalités du Québec (UMQ) et son regroupement pour l'achat en commun de produits d'assurance pour les cyber-risques pour la période 2024-2029, il est

PROPOSÉ PAR Claudine Girouard-Morel
APPUYÉ PAR Denise Bergeron

De joindre, par les présentes, le regroupement d'achat de l'UMQ et mandater celle-ci en vue de l'octroi d'un contrat de produits d'assurance pour les cyber-risques pour la période du 1^{er} juillet 2024 au 1^{er} juillet 2029.

D'autoriser le maire, M. Claude Comeau, et la greffière, M^e Charlotte Gagné, à signer, pour et au nom de la Ville de Pincourt, l'entente intitulée « *Entente de regroupement de municipalités au sein de l'Union des municipalités du Québec relativement à l'achat en commun de produits d'assurance pour les cyber-risques 2024-2029* » soumise et jointe aux présentes pour en faire partie intégrante comme si récitée au long.

D'accepter qu'une municipalité qui ne participe pas présentement au regroupement, puisse demander, en cours de contrat par résolution, son adhésion au présent regroupement à la condition que l'UMQ l'autorise et que la municipalité souhaitant se joindre au regroupement s'engage à respecter toutes et chacune des conditions prévues au cahier des charges, aux frais requis par l'UMQ, au contrat d'assurances et au mandat du consultant adjugés en conséquence. Et que cette jonction ne devra pas se faire si elle dénature les principaux éléments de l'appel d'offres, du contrat ou du mandat en cause.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

2024-06-178

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 816-01 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 816 SUR L'ÉTABLISSEMENT DU SERVICE D'URGENCE ET DE PROTECTION INCENDIE DE LA VILLE DE PINCOURT

Considérant l'avis de motion et le dépôt du projet de *Règlement numéro 816-01* lors de la séance ordinaire du 11 juin 2024, sous la résolution 2024-06-166, il est

PROPOSÉ PAR René Lecavalier
APPUYÉ PAR Diane Boyer

D'adopter le *Règlement numéro 816-01 modifiant le Règlement 816 sur l'établissement du Service d'urgence et de protection incendie de la Ville de Pincourt*.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

2024-06-179

ABROGATION DE LA RÉSOLUTION 2024-06-160 ET AMENDEMENT À LA RÉSOLUTION NUMÉRO 2024-01-012 - ACHAT D'UNE FOURGONNETTE TRANSIT UTILITAIRE T-350 PLEINE GRANDEUR DE MARQUE FORD

Considérant la résolution numéro 2024-06-160 adoptée à la séance ordinaire du 11 juin 2024 pour amender la résolution numéro 2024-01-012, il est

PROPOSÉ PAR René Lecavalier
APPUYÉ PAR Denise Bergeron

D'abroger la résolution numéro 2024-06-160 adoptée à la séance ordinaire du 11 juin 2024.

D'amender le deuxième paragraphe de la résolution numéro 2024-01-012 adoptée à la séance ordinaire du 9 janvier 2024 pour l'aménagement de la fourgonnette, incluant l'installation, afin de modifier la somme de « 9 198 \$ » par la somme de « **23 295,87 \$** ».

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

2024-06-180

ACHAT D'UN RÉFRIGÉRATEUR NOIR 3 PORTES VITRÉES (GDM-72 BLK) – DÉPENSE FINANCÉE PAR LE FONDS DE ROULEMENT

PROPOSÉ PAR
APPUYÉ PAR

Diane Boyer
Denise Bergeron

D'autoriser l'achat d'un réfrigérateur noir 3 portes vitrées (GDM-72 BLK), suivant recherche de prix, auprès de « *Doyon Desprès* » pour la somme de 8 985,30 \$, toutes taxes incluses.

De financer cette dépense à même le fonds de roulement et de l'imputer au poste budgétaire 22-700-40-049.

De rembourser cette dépense en cinq (5) versements annuels égaux de 1 797,06 \$, à compter de l'exercice financier 2025.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question de l'auditoire.

LEVÉE DE LA SÉANCE

2024-06-181

LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 27 JUIN 2024

PROPOSÉ PAR
APPUYÉ PAR

René Lecavalier
Diane Boyer

De lever la séance extraordinaire du 27 juin 2024 à 14 h 25.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

M. CLAUDE COMEAU
MAIRE

M^E CHARLOTTE GAGNÉ
DGA ET GREFFIÈRE